



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves  
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
votants	14
absents	1
exclus	0

### Séance du 10 janvier 2014

### A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

**Etaient présents** : Mrs TOURNAIRE, POTIER, PEIFFER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, NOIRE, CORBIER, MEYER, AUBRION

Mmes CABIROL, THIRIAT, HECKMANN-ADAM

**Absents** : Mme MAGAR ayant donné pouvoir à Mr TOURNAIRE

**Absents non excusés** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Séverine JOFFROY

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

Publication du  
13 janvier 2014

Dépôt en Préfecture  
14 janvier 2014

Affichage du  
13 janvier 2014

Convocation du  
06 janvier 2014

#### 1) Décision modificative au budget assainissement 2013

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a utilisé une partie des dépenses imprévues d'investissement comme le prévoit l'article L 2322-2 du CGCT. En effet, pour payer la facture COLAS il a été nécessaire de procéder à un virement de crédit tel que suit :

Article 2315 : + 800 €

Article 020 : - 800 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, APPROUVE la modification budgétaire nécessaire à la clôture des dépenses d'investissement 2013.

Pour le Maire,  
M. TOURNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves  
Canton de Verny

### Séance du 10 janvier 2014

### A 20h30

<u>Nb de conseillers</u>	
En exercice	14
Présents	13
votants	14
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

**Etaient présents** : Mrs TOURNAIRE, POTIER, PEIFFER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, NOIRE, CORBIER, MEYER, AUBRION

Mmes CABIROL, THIRIAT, HECKMANN-ADAM

**Absents** : Mme MAGAR ayant donné pouvoir à Mr TOURNAIRE

**Absents non excusés** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Séverine JOFFROY

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

Publication du  
13 janvier 2014

#### 2) Demande de subvention de la MJC pour les mercredis récréatifs

Dépôt en Préfecture  
14 janvier 2014

Affichage du  
13 janvier 2014

Pour faire suite aux débats du précédent conseil, Monsieur MANZANO, Président de la MJC de Mécleuves a fourni une estimation des déficits engendrés par la baisse de fréquentation du dispositif.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de combler le déficit lors du bilan réel qui sera effectué en juin 2014, tout en sachant qu'un réajustement des dépenses et des tarifs proposés sera nécessaire pour permettre la continuité de ce service.

Convocation du  
06 janvier 2014

Le Maire,  
M. TOURNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves  
Canton de Verny

### Séance du 10 janvier 2014

**A 20h30**

Nb de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
votants	14
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

**Etaient présents** : Mrs TOURNAIRE, POTIER, PEIFFER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, NOIRE, CORBIER, MEYER, AUBRION

Mmes CABIROL, THIRIAT, HECKMANN-ADAM

**Absents** : Mme MAGAR ayant donné pouvoir à Mr TOURNAIRE

**Absents non excusés** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Séverine JOFFROY

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

Publication du  
13 janvier 2014

#### 3) Devis de réfection des piliers du F.S.E

Dépôt en Préfecture  
14 janvier 2014

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la charpente du FSE pousse sur les piliers et fissure ainsi les murs du bâtiment. De ce fait, une reprise complète des 5 piliers est à faire.

Affichage du  
13 janvier 2014

Après lecture de devis, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'accepter le devis de l'entreprise ZANA CONSTRUCTION pour un montant de 2.990 € TTC.

Convocation du  
06 janvier 2014

Pour le Maire,  
M. TOURNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves  
Canton de Verny

### Séance du 10 janvier 2014

**A 20h30**

Nb de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
votants	14
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

**Etaient présents** : Mrs TOURNAIRE, POTIER, PEIFFER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, NOIRE, CORBIER, MEYER, AUBRION

Mmes CABIROL, THIRIAT, HECKMANN-ADAM

**Absents** : Mme MAGAR ayant donné pouvoir à Mr TOURNAIRE

**Absents non excusés** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Séverine JOFFROY

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

Publication du  
13 janvier 2014

#### 4) Transfert anticipé de la compétence assainissement à la communauté d'agglomération « Metz Métropole »

Dépôt en Préfecture  
14 janvier 2014

#### EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale de la Moselle, il est créé un nouvel établissement public issu de la fusion entre la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre et la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

Affichage du  
13 janvier 2014

A la date d'effet juridique de la fusion, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2014, cette nouvelle communauté d'agglomération sera investie de l'intégralité des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives des EPCI préexistants.

Convocation du  
07 janvier 2014

Toutefois, toutes les compétences optionnelles et facultatives sont susceptibles d'être restituées aux communes par délibération dans des délais fixés par les textes. De trois mois à compter de l'installation de l'organe délibérant résultant du prochain renouvellement des conseils intercommunaux pour les compétences optionnelles, ce délai est porté à deux ans à compter de l'entrée en vigueur de l'arrêté décidant de la fusion pour les compétences facultatives ou



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Commune de Mécleuves*  
*Canton de Verny*

supplémentaires, ainsi que pour l'harmonisation des définitions d'intérêt communautaire des compétences qui y sont subordonnées.

1/3

Jusqu'à délibération de l'organe délibérant du nouvel EPCI ou expiration des délais précités, les compétences sont exercées de manière différenciée dans les anciens périmètres correspondant à chacun des établissements publics de coopération intercommunale ayant fusionné.

Aujourd'hui, l'assainissement est une compétence dont est dotée la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, mais que les communes du Val Saint-Pierre n'ont pas transférée à la Communauté de Communes.

Bien qu'elle relève d'une compétence optionnelle dont il est prévu que le délai de trois mois pour une éventuelle restitution aux communes court à compter de l'installation de l'organe délibérant résultant du prochain renouvellement des conseils intercommunaux, il peut être envisagé d'étendre son exercice, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, aux quatre communes de la communauté de communes du Val Saint-Pierre, dont deux d'entre-elles (Peltre et Jury) sont, par ailleurs, déjà raccordées au système d'assainissement dont Metz Métropole a délégué la gestion à sa régie autonome HAGANIS.

Cet exercice anticipé, qui paraît admissible par les services préfectoraux, pourrait être mis en œuvre dans la mesure où il ne s'agit pas de restituer la compétence aux communes, sous réserve de délibérations concordantes des communes concernées en faveur de son transfert et d'une délibération de l'organe délibérant de l'EPCI constitué au 1<sup>er</sup> janvier 2014 de la formation réunie des conseils communautaires des deux EPCI fusionnés.

Dès lors, étant entendu que les quarante communes membres de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole ne paraissent pas susceptibles de remettre en cause un exercice communautaire de la compétence Assainissement qu'elles ont précédemment déjà transférée et considérant l'intérêt pour les quatre communes membres de la communauté de communes du Val Saint-Pierre de bénéficier des prestations confiées à la régie HAGANIS, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le transfert, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, de la compétence Assainissement à l'établissement public "Metz Métropole" issu de la fusion entre les deux EPCI précités.

### MOTION :

Le Conseil Municipal,

VU l'Arrêté préfectoral n°2013-DCTAJ/1-010 du 26 mars 2013 créant, à compter du 1er janvier 2014, un nouvel établissement public issu de la fusion entre la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre et la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,

VU les articles L.5211-41-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et 34 de la Loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, notamment leurs dispositions en matière de transfert et d'exercice des compétences par les EPCI issus de fusion,



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Commune de Mécleuves*  
*Canton de Verny*

2/3

CONSIDERANT que l'assainissement est une compétence dont est dotée la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, mais que les communes du Val Saint-Pierre n'ont pas transférée à la Communauté de Communes,

CONSIDERANT qu'il peut être envisagé, au 1er janvier 2014, d'étendre l'exercice de cette compétence Assainissement aux quatre communes du Val Saint-Pierre, - deux d'entre-elles (Peltre et Jury) étant, par ailleurs, déjà raccordées au système d'assainissement dont Metz Métropole a délégué la gestion à sa régie autonome HAGANIS -, même si celle-ci relève d'une compétence optionnelle dont il est prévu que le délai de trois mois pour une éventuelle restitution aux communes court à compter de l'installation de l'organe délibérant résultant du prochain renouvellement des conseils intercommunaux,

CONSIDERANT qu'un exercice anticipé de cette compétence Assainissement pourrait être mis en œuvre dans la mesure où il ne s'agit pas de la restituer aux communes, sous réserve de délibérations concordantes des communes concernées en faveur de son transfert et d'une délibération du conseil communautaire,

CONSIDERANT que les quarante communes membres de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole ne paraissent pas susceptibles de remettre en cause un exercice communautaire de la compétence Assainissement qu'elles ont précédemment déjà transférée,

CONSIDERANT l'intérêt pour les quatre communes membres de la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre de bénéficier des prestations confiées à la régie HAGANIS,

DECIDE d'approuver le transfert de la compétence Assainissement à l'établissement public "Metz Métropole" issu de la fusion entre la Communauté d'Agglomération Metz Métropole et la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre.

SOLLICITE une prise d'effet anticipé, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, de l'exercice de ladite compétence Assainissement.

Pour le Maire,  
M. TOURNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves  
Canton de Verny

3/3

### Séance du 10 janvier 2014

**A 20h30**

Nb de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
votants	14
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

**Etaient présents** : Mrs TOURNAIRE, POTIER, PEIFFER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, NOIRE, CORBIER, MEYER, AUBRION

Mmes CABIROL, THIRIAT, HECKMANN-ADAM

**Absents** : Mme MAGAR ayant donné pouvoir à Mr TOURNAIRE

**Absents non excusés** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Séverine JOFFROY

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

Publication du  
13 janvier 2014

- 5) Proposition d'exonération partielle de Taxe d'Aménagement les petites constructions telles qu'abri de jardin...

Dépôt en Préfecture  
14 janvier 2014

Point reporté

Affichage du  
13 janvier 2014

Convocation du  
06 janvier 2014

Pour le Maire,  
M. TOURNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves  
Canton de Verny

### Séance du 10 janvier 2014

**A 20h30**

Nb de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
votants	14
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

**Etaient présents** : Mrs TOURNAIRE, POTIER, PEIFFER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, NOIRE, CORBIER, MEYER, AUBRION

Mmes CABIROL, THIRIAT, HECKMANN-ADAM

**Absents** : Mme MAGAR ayant donné pouvoir à Mr TOURNAIRE

**Absents non excusés** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Séverine JOFFROY

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

Publication du  
13 janvier 2014

#### 6) Proposition d'achat de parcelles de forêt

Dépôt en Préfecture  
14 janvier 2014

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a la possibilité de se rendre acquéreur de 2 parcelles contigües à notre forêt ainsi que de 2 autres parcelles. Il informe le conseil municipal que des demandes d'évaluation sont en cours et qu'il tiendra le conseil informé de la suite à donner.

Affichage du  
13 janvier 2014

Convocation du  
07 janvier 2014

Pour le Maire,  
M. TOURNAIRE





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves  
Canton de Verny

### Séance du 10 janvier 2014

**A 20h30**

Nb de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
votants	14
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

**Etaient présents** : Mrs TOURNAIRE, POTIER, PEIFFER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, NOIRE, CORBIER, MEYER, AUBRION

Mmes CABIROL, THIRIAT, HECKMANN-ADAM

**Absents** : Mme MAGAR ayant donné pouvoir à Mr TOURNAIRE

**Absents non excusés** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Séverine JOFFROY

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

Publication du  
13 janvier 2014

7) Proposition de participation à l'assurance « maintien de salaire »  
pour le personnel

Dépôt en Préfecture  
14 janvier 2014

Point reporté

Affichage du  
13 janvier 2014

Convocation du  
06 janvier 2014

Pour le Maire,  
M. TOURNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves  
Canton de Verny

### Séance du 10 janvier 2014

**A 20h30**

Nb de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
votants	14
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

**Etaient présents** : Mrs TOURNAIRE, POTIER, PEIFFER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, NOIRE, CORBIER, MEYER, AUBRION

Mmes CABIROL, THIRIAT, HECKMANN-ADAM

**Absents** : Mme MAGAR ayant donné pouvoir à Mr TOURNAIRE

**Absents non excusés** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Séverine JOFFROY

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

Publication du  
13 janvier 2014

#### 8) Proposition d'achat d'un garage à Frontigny

Dépôt en Préfecture  
14 janvier 2014

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr GEHBAUER fils a proposé la vente du garage familial à la commune au prix de 10.000 €. Au vu des travaux de réaménagement du secteur de Frontigny, il apparaît intéressant de pouvoir se rendre propriétaire de ce bien et propose donc au conseil de l'acheter.

Affichage du  
13 janvier 2014

Convocation du  
07 janvier 2014

Après délibération et à l'unanimité des voix, le conseil accepte la proposition et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents s'y référant. Les crédits budgétaires seront inscrits au budget primitif 2014.

Pour le Maire,  
M. TOURNAIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves  
Canton de Verny

### Séance du 10 janvier 2014

**A 20h30**

Nb de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
votants	14
absents	1
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

**Etaient présents** : Mrs TOURNAIRE, POTIER, PEIFFER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, NOIRE, CORBIER, MEYER, AUBRION

Mmes CABIROL, THIRIAT, HECKMANN-ADAM

**Absents** : Mme MAGAR ayant donné pouvoir à Mr TOURNAIRE

**Absents non excusés** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Séverine JOFFROY

### **OBJET DE LA DELIBERATION**

Publication du  
13 janvier 2014

Dépôt en Préfecture  
14 janvier 2014

Affichage du  
13 janvier 2014

Convocation du  
08 janvier 2014

#### 9) Demande de subvention par la MJC pour la « ronde du Val Saint Pierre »

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu par Mr MANZANO, Président de la MJC de Mécleuves, sollicitant une subvention pour l'organisation de la « ronde du Val Saint Pierre ».

Après délibération et à l'unanimité des voix, le conseil municipal décide d'accepter de couvrir le déficit éventuel sur justificatifs des comptes après le déroulement de la manifestation. Il rappelle que la Commune participe d'ores et déjà en mettant à disposition la salle des fêtes.

Pour le Maire,  
M. TOURNAIRE



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Commune de Mécleuves  
Canton de Verny*